

Lancement de la campagne « La biodiversité, ça se cultive aussi ! »

Communiqué Agir pour l'Environnement / Réseau Semences Paysannes, 12 juillet 2010

juillet 2010

Deux semaines après le dépôt auprès de l'Assemblée Nationale d'une proposition de loi sur l'obtention végétale visant à renforcer l'inféodation des paysans aux firmes semencières industrielles, l'association Agir Pour l'Environnement et le Réseau Semences Paysannes lancent avec 21 partenaires du monde environnemental et agricole [1] une campagne pour la valorisation, la protection et la reconnaissance de la biodiversité cultivée.

En obligeant les paysans à racheter chaque année des semences « standard » offrant une très faible diversité, **la réglementation française impose une uniformisation des cultures et des écosystèmes agricoles**. La diversité des semences et plants agricoles a non seulement un impact direct sur la biodiversité cultivée nécessaire à une alimentation saine et diversifiée, et à sa reproduction dans des climats de plus en plus changeants, mais également un impact indirect important sur la biodiversité sauvage, car l'agriculture occupe 54 % de notre territoire.

L'objectif de la campagne « La biodiversité, ça se cultive aussi ! » est d'obtenir la reconnaissance du principe selon lequel **les droits collectifs des agriculteurs d'user de leurs semences doivent primer sur les droits de propriété industrielle des « obtenteurs »** (semenciers). Les 23 acteurs de la campagne demandent en particulier la mise en œuvre dans le droit français du Traité International sur les Ressources Phytogénétiques pour l'Alimentation et l'Agriculture, concernant le droit de ressemer et d'échanger les semences produites à la ferme, le partage équitable des avantages, la protection des savoirs traditionnels et la participation des paysans aux décisions sur la biodiversité.

Par ailleurs, la préservation et la valorisation de la biodiversité cultivée et agricole implique :

- d'adapter les règles d'évaluation des pesticides de façon à **faciliter l'homologation des préparations naturelles peu préoccupantes** (PNPP, comme le purin d'ortie ou les huiles essentielles),
- **d'interdire les pesticides les plus rémanents** et les traitements chimiques des semences avec des néonicotinoïdes (Cruiser, Proteus...), particulièrement nocifs aux abeilles et autres pollinisateurs,
- de soutenir le **développement d'une agriculture biologique locale et de saison** : un euro investi dans l'achat de produits bio doit donner lieu à un euro consacré à l'installation, la sensibilisation et l'accompagnement des agriculteurs vers les pratiques bio, adaptées au milieu et destinées d'abord au marché local.

Un colloque sera organisé le 23 septembre 2010 à l'Assemblée Nationale par les 23 organisations pour démontrer qu'**une autre agriculture, respectueuse de la biodiversité, est possible**.

En cette année mondiale de la biodiversité, n'oublions pas le rôle essentiel des paysans et des jardiniers amateurs dans la conservation et le renouvellement de la biodiversité des espaces cultivés et naturels.

Contact presse :

Jacques Caplat - Agir Pour l'Environnement - Tél. 09 75 29 39 82

- www.agirpourenvironnement.org/campagnes/c32.htm

- <http://www.semencespaysannes.org>

Notes

[1] Les Amis de la Terre

Fédération Nationale d'Agriculture Biologique des régions de France (FNAB)

Confédération Paysanne

Ligue pour la Protection des Oiseaux (LPO)

Mouvement Inter-Régional des AMAP

Mouvement pour les Droits et le Respect des Générations Futures (MDRGF)

Union Nationale des Apiculteurs de France (UNAF)

Slow Food France

Noé Conservation

Fédération Nationale des CIVAM

Action Consommation

Bioconsom'acteurs

CIELE

Nature & Progrès

Biocoop

Réseau Agriculture Durable

Ligue de l'Enseignement

Cohérence

GAB IdF

Aspro-PNPP

Croqueurs de carottes.